



LA MRC VOUS INFORME

Directive aux écocentres

Ramasseurs de matériaux ou autres objets

À sa séance du 11 décembre 2017, le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie a décidé de permettre aux citoyens, tout en maintenant la sécurité aux écocentres de Sainte-Anne-des-Monts et Mont-Louis, d'avoir plus d'heures pour ramasser des matériaux et autres objets sur les sites de ses écocentres, aux heures d'ouverture, le mercredi et le samedi.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Sébastien Lévesque